

OBJECTIFS DU BAFD

La formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur en accueils collectifs de mineurs (BAFD) a pour objectif de préparer aux fonctions suivantes :

- élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps,
- situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif,
- coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation,
- diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil,
- développer les partenariats et la communication.

La formation au BAFD doit permettre d'accompagner le directeur vers le développement d'aptitudes lui permettant de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.

(article 25 de l'arrêté du 15 juillet 2015 fixant les modalités d'organisation du BAFD)